

Les nouvelles autorités communales ont été assermentées à Vevey

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Vevey a procédé mercredi 1^{er} juin 2016 à l'assermentation de ses nouvelles autorités communales sous la conduite de la Préfète du district, Madame Florence Siegrist. Les 100 Conseillers communaux et 5 Municipaux prendront leurs fonctions le 1^{er} juillet prochain.

Avec, en point d'orgue, la très attendue Fête des Vignerons de 2019, la législature 2016-2021 s'annonce dense, animée et colorée à Vevey. Composé de 100 membres, le Conseil communal formera l'assemblée législative de la Ville, tandis que 5 Municipaux constitueront le collège exécutif. Elues en début d'année, les nouvelles autorités communales ont été assermentées ce mercredi 1^{er} juin. Elles entreront en fonction le 1^{er} juillet prochain.

« Le jaune et le bleu du drapeau a fini par donner du vert », a glissé non sans humour le pasteur Christian Pittet, pendant la célébration œcuménique organisée en début d'après-midi à l'église Saint-Martin. Le ministre faisait allusion aux armoiries communales et à la couleur politique d'Elina Leimgruber, la nouvelle syndique de la Ville.

«Syndic, c'est un poste unique dans le cadre de la politique suisse, avec une portée et une symbolique particulières. Je suis la première femme veveysanne à accéder à ce poste et je suis à la fois très émue et consciente des enjeux à venir. La marge de manœuvre d'un syndic n'est pas grande, sa force principale réside surtout dans sa capacité de communiquer et de fédérer», a déclaré Elina Leimgruber pendant la cérémonie d'assermentation, dans une Salle del Castillo comble et conquise. L'assistance lui a d'ailleurs réservé un tonnerre d'applaudissements et, fait rare en pareilles circonstances, une standing ovation.

La soirée s'est poursuivie dans une atmosphère simple et chaleureuse sur le gazon du Jardin du Rivage, où les 300 convives ont pu déguster les délices culinaires mitonnés par des artisans locaux (grillades, salades, desserts ou vin).